



Les élections municipales au village : un scrutin consensuel ?

Quelques éléments à partir du département de la Somme

Sébastien Vignon

Les élections municipales dans les petites communes sont souvent décrites en termes de consensus et d'apolitisme. S'appuyant sur une enquête menée dans la Somme, Sébastien Vignon montre, au contraire, que la distance au champ politique national ne les empêche pas d'être traversées d'antagonismes, expression de clivages sociaux et de conflits locaux.

Bien qu'elles constituent un terrain d'étude très riche et malgré un investissement récent (Barone et Troupel 2010 ; Vignon 2005)¹, les élections municipales dans les petites communes n'en demeurent pas moins un objet délaissé par la science politique, probablement parce qu'elles sont régulièrement présentées en termes de consensus et d'apolitisme. Cet angle mort scientifique repose aussi, en partie, sur un présupposé « légitimiste » qui consiste à présenter les luttes pour le pouvoir municipal n'empruntant pas les registres de la politique institutionnelle comme une parodie (luttes de clans, querelles de clocher) de la « vraie » politique (Briquet 2003). Pourtant, la distance au champ politique national n'empêche pas ces espaces politiques d'être traversés par de nombreux antagonismes, qui se cristallisent lors des élections municipales. Nous souhaitons mettre en évidence ici la pluralité des formes de compétition « a-partisane » que peuvent revêtir les élections municipales au sein des communes rurales. Ces élections permettent, en fait, l'expression et la retraduction de clivages sociaux et de conflits locaux, qui se superposent et se confondent d'ailleurs parfois. Ces derniers viennent ainsi contrarier le « consensus local », d'ordinaire si sagement mis en scène et orchestré par les maires.

Une offre électorale municipale très hétérogène

Le sociologue Mark Kesselman (1972) a montré que les maires des petites communes développaient à la fin des années 1960 une rhétorique de l'apolitisme indépendante de leurs préférences partisans, afin de décourager l'expression de divergences locales. Par conséquent, l'apolitisme produirait une configuration communale caractérisée par ce que l'auteur qualifie de « consensus ambigu ». En effet, cette harmonie n'a rien de naturel mais résulte d'un travail de construction symbolique de l'unité locale par le maire. En introduisant une certaine diversité sociale dans leurs listes (entre agriculteurs et non-agriculteurs, jeunes et vieux, anciens et nouveaux résidents, hommes et femmes²), les maires cherchent à concilier les intérêts locaux et à anticiper les critiques des habitants sur la représentativité des élus par rapport à la population. Le principal révélateur de cet apparent consensus serait un niveau de compétition électorale relativement faible, avec souvent une seule liste en présence. Les données recueillies à propos des configurations

¹ Des géographes ont également livré une étude stimulante sur la structuration des marchés électoraux municipaux dans les mondes périurbains (Ripoll et Rivière 2010).

² Les listes de candidats à l'élection municipale dans les communes de plus de 1 000 habitants (contre 3 500 habitants avant le scrutin de 2014) doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L.264 du Code électoral).

politiques municipales lors des élections municipales de 2008 dans la Somme (voir tableau 1) attestent pourtant des limites de cet unanimité. Elles permettent également de contredire les discours alarmistes émis autour des difficultés croissantes de l'exercice du mandat de maire et de la « crise des vocations » qu'elles provoqueraient.

Tableau 1 : Configuration électorale aux élections municipales de 2008 dans les communes de moins de 2 000 habitants (n = 279).

	Liste unique	Liste unique + candidats hors listes	Une liste et une liste incomplète	Deux listes complètes	Trois listes et plus
Total des communes	37 %	11 %	10 %	34 %	8 %

Source : Enquête téléphonique réalisée par l'auteur auprès des secrétaires de mairie (2011-2012).

La liste unique ne représente ainsi « que » 37 % des situations envisageables, alors que dans un peu plus de la moitié des communes (52 % exactement), deux listes ou plus se sont affrontées. Et si l'on ajoute la présence des candidatures isolées, ce sont alors 63 % des communes rurales et périurbaines de la Somme qui ont connu une certaine forme de concurrence lors du scrutin municipal de 2008. Celle-ci est, d'ailleurs, confirmée par d'autres éléments (existence d'un second tour, élection de candidats isolés et/ou appartenant à des listes différentes) qui permettent de rompre avec une représentation unanimité et consensuelle des élections municipales dans les espaces ruraux et périurbains. Sans grande surprise, les probabilités que le conseil municipal soit désigné à l'issue d'un second tour et qu'il soit composé de candidats issus de listes différentes augmentent, d'ailleurs, en fonction du nombre de listes en présence.

La taille démographique est une variable prédictive de ces configurations politiques locales, puisque la présence de listes uniques est plus fréquente dans les plus petites communes (moins de 200 habitants). Cependant, cette configuration ne peut être assimilée quasi mécaniquement à une élection « consensuelle » (Vignon 2005), ne serait-ce qu'en raison du décompte individuel des suffrages (Barone et Troupel 2008) et de la présence de listes uniques « ouvertes » – comportant un nombre de prétendants plus élevé que le nombre de sièges à pourvoir – qui place les co-listiers en concurrence les uns par rapport aux autres.

Il n'en reste pas moins que, avec le nombre d'habitants, c'est aussi le budget, les enjeux d'aménagement et les intérêts sociaux qu'ils mettent aux prises qui augmentent, en nombre et en diversité. Plus que l'appartenance des communes à des découpages institutionnels (zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural INSEE-INRA), dont on sait qu'ils recouvrent des espaces très hétérogènes (Mischi et Rénahy 2008 ; Girard et Rivière 2013), c'est leur dynamisme démographique – se traduisant notamment par l'arrivée de nouveaux résidents (Desage 2005) – qui semble davantage favoriser les divergences politiques locales et diversifier les configurations proposées aux électeurs lors des municipales³.

Le décalage des arènes électorales municipales et nationales

Si les élections municipales sont incontestablement des élections « politiques », au sens où il s'agit d'une « lutte pour maintenir ou subvertir la distribution du pouvoir sur les pouvoirs publics » (Bourdieu 1981, p. 8), appréhender les oppositions qu'elles suscitent à partir d'une lecture partisane consisterait à introduire une lecture « politologique » et « intellectualiste » de clivages étrangers à ces luttes. D'abord, parce que les organisations partisans restent à l'écart des transactions

³ Dans le département de la Somme, lors des élections municipales de 2001, 53,1 % des communes qui ont un taux de variation annuel de population dû au mouvement migratoire (1990/1999) ont connu des élections mettant aux prises deux listes et plus contre « seulement » 37,5 % de celles pour lesquelles ce taux est inférieur à 1 %.

électorales observées (Vignon 2005)⁴. La proportion de maires revendiquant un positionnement politique contraire à la celui de leur commune – sensibilité mesurée par la consultation réputée la plus « nationale » (élection présidentielle)⁵ – se situe, en effet, à un niveau relativement conséquent (45 %). Quels que soient les rapports de force électoraux, une fraction toujours importante des maires se situe donc en opposition avec leurs administrés, soit en marge des clivages politiques nationaux. Certes, les enjeux présents ne sont pas proprement « politiques » c'est-à-dire traduits et conçus selon les catégories de la politique « nationale ». Pour autant, la dichotomie traditionnellement opérée entre « enjeux (proprement) politiques » et « enjeux sociaux » que constitueraient *a contrario* les enjeux qui ne sont pas spécifiquement politiques (enjeux profanes) (Gaxie et Lehingue 1984) mérite d'être affinée. Malgré la frontière ténue qui les sépare parfois, il conviendrait, en effet, de distinguer deux types d'enjeux qui peuvent se superposer et se confondre.

Des enjeux pratiques liés aux préoccupations quotidiennes

Les « enjeux pratiques » sont ceux qui se rattachent directement à la vie et aux préoccupations quotidiennes de la population (assainissement de l'eau, création d'équipements et de services). Les désaccords peuvent se concentrer autour des questions foncières (concurrence entre usages agricoles et résidentiels, plans locaux d'urbanisme), de problématiques relatives aux externalités négatives d'activités productives (nuisances sonores, pollutions diverses) ou de l'intégration des nouveaux résidents. L'observation ethnographique d'une petite commune rurale du Santerre (Somme), lors des élections municipales de 2001, avait permis de dévoiler les « luttes de classement » (Bourdieu 1980) pour la conquête de la mairie entre des groupes sociaux plus ou moins solidifiés, en l'occurrence les nouveaux résidents du lotissement (Desage 2005) et les franges les plus « autochtones » (Retière 2003) de la population résidant dans le centre du village. Les revendications portées par les « néo-résidents » (construction d'une salle des fêtes, de terrains de jeux, aménagements de la voirie) contrariaient les intérêts professionnels des agriculteurs qui, bien que minoritaires dans le village, accordent une attention particulière à la gestion municipale et à l'évolution des taux d'imposition locaux.

Des enjeux structurés autour de conflits personnels

Les « enjeux personnalisés » sont, par définition, structurés autour de conflits entre habitants ou entre familles de la commune. Ils renvoient plus à des luttes pour le prestige social que procure à certains groupes leur représentation au sein du conseil municipal qu'à des divergences insurmontables sur la manière de gouverner l'espace municipal ou sur la structuration de l'offre électorale. Les enjeux liés au(x) « monde(s) privés » (Schwartz 1989) des protagonistes (parentèles, styles de vie, inscription dans des réseaux localisés) s'immiscent ainsi régulièrement dans les campagnes et occupent une place déterminante dans la production des préférences électorales des habitants. L'âpreté des campagnes électorales (insultes, pressions sociales, professionnelles et économiques), qui reste difficilement décelable pour l'observateur extérieur, permet de mesurer l'intensité des investissements à l'œuvre dans le cadre des élections communales.

Ces formes de personnalisation sont difficilement perceptibles dans la mesure où elles peuvent être « sublimées » ou « transfigurées » dans des catégories en apparence pratiques (le « dynamisme associatif », par exemple) dans l'objectif de rationaliser des considérations personnelles plus ou

⁴ La part des maires qui adhèrent à un parti politique se situe à un niveau relativement modeste. En 2001, un peu moins de 15 % des maires des communes rurales et périurbaines déclaraient être ou avoir déjà été membre d'un parti (n = 301).

⁵ Il s'agit des réponses à des questions sur la proximité à la politique (positionnement sur un axe gauche-droite, proximité et adhésion à un parti politique) posées dans le questionnaire qui a été soumis aux maires après les élections municipales de 2001. Pour tester l'hypothèse d'un décalage des arènes, nous avons pris en compte dans les tris statistiques les édiles (ré)élus en 1995.

moins avouables (Desage 2005). C'est le cas dans une commune de moins de 150 habitants que nous avons observée, où la compétition s'organise autour de rivalités très personnalisées. En effet, il s'agissait alors pour certains habitants d'éviter l'élection d'un des administrés issu d'une grande famille du village, qui tente à chaque scrutin municipal de reconquérir la mairie par esprit de revanche (son père ayant été battu aux élections municipales de 1983 alors qu'il brigait un sixième mandat de maire). Les rivalités ne concernent pas uniquement les individus intéressés directement par la compétition électorale, mais également la famille des candidats et leurs proches. Ces divisions engendrent souvent une dégradation des rapports sociaux au sein de l'espace villageois, qui se traduisent par des querelles de voisinage, de famille, ou encore par la rupture de mécanismes de solidarité, la cessation d'une entraide professionnelle, etc.

Au total, les clivages structurés autour d'enjeux d'action publique et d'aménagement n'épuisent donc pas ces « conflits », et peuvent même s'y superposer. C'est pourquoi, dans les mondes ruraux et périurbains, il faut ré-encadrer les concurrences électorales avec les logiques sociales et les réseaux de sociabilité propres à chaque territoire, afin de mettre en évidence la diversité des configurations politiques locales et de dévoiler les principes qui les organisent.

Bibliographie

- Barone, Sylvain et Troupel, Aurélia. 2008. « Les usages d'un mode de scrutin particulier. Les élections municipales dans les très petites communes », *Pôle Sud*, n° 29, p. 95-109.
- Barone, Sylvain et Troupel, Aurélia (dir.). 2010. *Battre la campagne. Élections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris : L'Harmattan.
- Bourdieu, Pierre. 1980. *Le Sens pratique*, Paris : Minuit.
- Bourdieu, Pierre. 1981. « La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, p. 3-24.
- Briquet, Jean-Louis. 2003. « La politique au village. Vote et mobilisation électorale dans la Corse rurale », in Lagroye, Jacques (dir.), *La Politisation*, Paris : Belin, p. 31-46.
- Desage, Fabien. 2005. « Une commune résidentielle suburbaine en pleine campagne. Contraintes de notoriété, clôture des enjeux et disqualification sociale de l'adversaire », in Lagroye, Jacques, Lehingue, Patrick et Sawicki, Frédéric, *Mobilisations électorales. L'exemple des élections municipales de mars 2001*, Paris : Presses universitaires de France – Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique (PUF-CURAPP), p. 59-87.
- Gaxie, Daniel et Lehingue, Patrick. 1984. *Enjeux municipaux. La constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris : PUF-CURAPP.
- Girard, Violaine et Rivière, Jean. 2013. « Grandeur et décadence du "périurbain". Retour sur trente ans d'analyse des changements sociaux et politiques », *Métropolitiques*, 3 juillet. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Grandeur-et-decadence-du.html>.
- Kesselman, Mark. 1972. *Le Consensus ambigu. Étude sur le gouvernement local*, Paris : Cujas.
- Mischi, Julian et Rénahy, Nicolas. 2008. « Pour une sociologie politique des mondes ruraux », *Politix*, n° 83, p. 9-21.
- Retière, Jean-Noël. 2003. « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, p. 121-143.
- Ripoll, Fabrice et Rivière, Jean. 2010. « Il y a campagne et campagne. Approche statistique des élections municipales de 2008 dans des communes périurbaines », in Barone, Sylvain et Troupel, Aurélia (dir.), *Battre la campagne. Élections et pouvoir municipal en milieu rural*, Paris : L'Harmattan, p. 47-74.
- Schwartz, Olivier. 1989. *Le Monde privé des ouvriers*, Paris : Presses universitaires de France.

Vignon, Sébastien. 2005. « La dynamique des marchés électoraux périphériques : le cas des communes rurales de la Somme », in Lagroye, Jacques, Lehoucq, Patrick et Sawicki, Frédéric, *Mobilisations électorales. L'exemple des élections municipales de mars 2001*, Paris : PUF–CURAPP, p. 145-167.

Sébastien Vignon est maître de conférences à l'université de Picardie Jules-Verne et chercheur au Centre universitaire de recherches sur l'action publique et le politique – Épistémologie et sciences sociales (CURAPP–ESS, UMR 7319). Il a soutenu en novembre 2009 une thèse de science politique consacrée au rôle de maire dans les petites communes. Ses travaux portent notamment sur la mobilisation électorale, la construction des rôles politiques et les comportements électoraux.

Pour citer cet article :

Sébastien Vignon, « Les élections municipales au village : un scrutin consensuel ? Quelques éléments à partir du département de la Somme », *Métropolitiques*, 24 mars 2014.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-elections-municipales-au.html>.